



# CLIO. Histoire, femmes et sociétés

3 (1996)

Métiers. Corporations. Syndicalisme

Helena Maria de LIMA

## Femmes et syndicalisme à Sao Paulo : les ouvrières de la métallurgie à la fin des années 1970

### Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

### Référence électronique

Helena Maria de LIMA, « Femmes et syndicalisme à Sao Paulo : les ouvrières de la métallurgie à la fin des années 1970 », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 3 | 1996, mis en ligne le 01 janvier 2005, consulté le 11 février 2012. URL : <http://clio.revues.org/469> ; DOI : 10.4000/clio.469

Éditeur : Presses universitaires du Mirail

<http://clio.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://clio.revues.org/469>

Document généré automatiquement le 11 février 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

Helena Maria de LIMA

## Femmes et syndicalisme à Sao Paulo : les ouvrières de la métallurgie à la fin des années 1970

- 1 C'est grâce à la tenue d'un congrès non mixte de femmes de la métallurgie, en 1978, que la condition des ouvrières réapparut comme préoccupation du syndicalisme brésilien contemporain<sup>1</sup>. Ces congrès, ainsi que les campagnes de syndicalisation promues par les différents syndicats grâce à la création des premières sections féminines, permit l'inclusion des revendications des travailleuses parmi les thèmes de revendications salariales des syndicats. Le premier congrès des ouvrières de la métallurgie eut lieu du 21 au 28 janvier 1978 à Sao Bernardo do Campo<sup>2</sup>. Il fut organisé par la direction du syndicat de la métallurgie qui, jusqu'alors, ne comptait aucune femme et était ouvert à toute ouvrière de la métallurgie, moyennant une simple inscription préalable. Pour ces dirigeants syndicaux, l'objectif du congrès était d'encourager la participation des femmes aux luttes syndicales. En effet, bien que de plus en plus nombreuses dans cette catégorie professionnelle, les femmes étaient pratiquement absentes des activités syndicales, des assemblées ainsi que des derniers congrès. Ce fut en fait une discussion, à l'initiative du gouvernement, autour d'un éventuel changement de la législation du travail rendant légal le travail de nuit des femmes, qui motiva la convocation du congrès. La direction du syndicat, qui avait déjà pris position contre ce changement, estima néanmoins nécessaire de discuter le problème avec les personnes concernées. Elle attendait surtout, de la part de ces femmes, des suggestions qui pourraient renforcer les positions du syndicat<sup>3</sup>. Seulement 300 ouvrières sur les 800 inscrites purent assister au congrès car de nombreuses entreprises décidèrent de rattraper, ce jour là, un jour férié accordé pour le carnaval. Plusieurs d'entre elles furent licenciées.
- 2 Trois conférences furent données lors du congrès : « les femmes et la législation du travail », « les femmes et les conditions de travail » et « les femmes et le syndicat ». Néanmoins, ce fut au cours des débats qu'apparurent les dénonciations des pratiques discriminatoires ainsi que les problèmes qui touchaient particulièrement les femmes : l'inégalité entre les salaires masculins et féminins pour un même travail (à ce moment-là une ouvrière de la métallurgie de Sao Bernardo do Campo recevait 60 % de moins que son homologue masculin), les mauvaises conditions de travail et d'hygiène, les punitions fréquentes, le contrôle constant des chefs sur l'utilisation des toilettes, le manque de moyens de transport, les heures supplémentaires obligatoires assorties de menaces de licenciement pour celles qui refuseraient de les réaliser, le manque de stabilité du travail (grossesses et mariages sont les raisons les plus fréquentes de licenciement), l'existence de « médecins à la chaîne » qui prescrivent le même médicament pour n'importe quelle maladie, la discrimination raciale, enfin, les harcèlements sexuels quotidiens de la part des chefs. Tous les groupes se prononcèrent contre le travail de nuit, et les participantes mirent l'accent sur la nécessité des crèches pour les enfants qui permettraient de réduire le temps consacré aux tâches domestiques. La résolution finale du congrès incluait toutes les revendications, réaffirmait les résolutions prises lors des congrès antérieurs de la catégorie de la métallurgie ainsi que la nécessité de voir l'ensemble de la catégorie soutenir les revendications des travailleuses, défendait une position contre le travail de nuit dans les conditions du moment et se déclarait en faveur de la « création d'une commission liée à la direction syndicale ayant pour mission d'analyser la meilleure façon d'impliquer les femmes dans les activités syndicales », révélant ainsi la prise de conscience de l'ampleur des discriminations et le poids des réactions défensives.
- 3 De fait, l'analyse du discours syndical met en évidence les positions ambiguës quant au travail des femmes dans les entreprises, conséquences de l'amalgame entre les pratiques revendicatrices et les pratiques idéologiques.
- 4 Pour introduire le débat sur le travail de nuit des femmes, le journal syndical affirme :

La modification de la loi a pour objectif d'intensifier l'exploitation de la femme, en augmentant sa journée de travail et en lui imposant des tâches nuisibles à son organisme, alors que les hommes luttent pour l'amélioration des conditions de travail et des salaires. La modification de la loi consiste à envoyer les femmes dans les entreprises et les hommes au foyer, entraînant une incroyable inversion des rôles.

- 5 Parallèlement, le journal évoque la nécessité « d'intégrer les femmes aux luttes syndicales de toute la catégorie afin de renforcer la lutte des hommes » tandis que la direction syndicale exprimait la crainte que ce congrès soit assimilé à un congrès féminin. L'ambiguïté de telles positions révèle l'existence d'une pensée conservatrice à l'intérieur de la classe ouvrière, sur le rôle de l'homme dans les sphères de la production, alors que, d'un autre côté, les syndicalistes (hommes) dénoncent l'exploitation intensive des femmes par le patronat qui utilise la subordination féminine pour miner le mouvement ouvrier. Ceci amène les syndicalistes à affirmer la nécessité d'intégrer les femmes à la lutte syndicale comme étant la seule forme possible de résistance, et ce bien que cette lutte soit « la lutte des hommes ».
- 6 Le désir que ce congrès ne soit pas confondu avec une manifestation féminine est révélateur du débat qui animait alors l'ensemble de la société et confirme l'hypothèse de l'influence des mouvements de femmes sur le mouvement syndical. En effet, si les ouvrières sont systématiquement reléguées, dans la pratique, au second plan du mouvement ouvrier, la coïncidence de l'émergence d'une politique syndicale tournée vers les ouvrières avec celle d'un mouvement social des femmes n'est pas fortuite. La lutte des femmes travailleuses, déclenchée à partir du congrès de Sao Bernardo, s'engouffre dans un espace ouvert par trois types de mouvements : les premiers groupes féminins aux revendications démocratiques, comme le MFPA (Comité Féminin Pour l'Amnistie), le mouvement contre la cherté de la vie qui luttait pour de meilleures conditions de vie et le mouvement de lutte en faveur des crèches qui réussit à obtenir des autorités locales un certain nombre de créations d'établissements ; les groupes de femmes organisés autour d'un objectif précis, comme le « groupe des mères » et les communautés de base (groupes soutenus par l'Eglise catholique) ; les groupes qui commencèrent à poser la question de l'égalité des droits entre les hommes et les femmes. Certains de ces groupes évoluèrent rapidement vers des positions féministes.
- 7 Ces mouvements, constitués de femmes au foyer, de travailleurs précaires et d'habitants des *favelas* s'appuient sur de nouvelles références. Une longue expérience leur avait montré que la référence aux droits juridiques, aux services de santé, aux transports, à l'éducation et à l'habitat n'existaient qu'au stade électoral. Les mouvements s'appuyèrent alors sur des structures communautaires, fondées sur la solidarité de groupe, et en particulier sur l'Eglise catholique.
- 8 En 1978, les divers groupes qui constituaient le mouvement social des femmes s'entendirent sur la question de l'oppression féminine, en contradiction avec les positions des courants conservateurs (y compris au sein même du mouvement) et avec celles de la gauche. Ce fut l'occasion d'ouvrir un débat sur l'opposition entre luttes d'intérêt général et luttes spécifiques, ainsi que sur la nécessité d'établir des priorités parmi les revendications. Ce débat dépassa le cadre du mouvement et atteignit les dirigeants syndicaux. Après le congrès, le journal syndical reconnut que « le thème des discussions (le travail de nuit) fut relégué au second plan du fait des graves dénonciations faites par les ouvrières », et réaffirma une fois encore, l'unité-identité du mouvement : « les participantes ont démontré, par leur façon simple et naïve de percevoir les choses, leur envie de se joindre à la lutte des hommes »<sup>4</sup>. La notion d'unité se mélange, dans le concept de la classe ouvrière avec la notion d'identité, elle-même excluant la notion de différence. C'est pour cela que le constat de la discrimination semble menacer l'unité de la classe ouvrière. De plus, le syndicat est présenté comme un domaine masculin dont les femmes sont exclues ; la lutte est une lutte d'hommes.
- 9 Pour mobiliser les ouvrières, le syndicat doit leur ouvrir un espace, au sens physique comme au sens social du mot. Il est important que d'autres congrès des ouvrières aient eu lieu et que les syndicats aient reconnu alors les difficultés des femmes à participer aux activités syndicales. Certaines de ces difficultés sont d'ordre pratique : difficulté de prendre part à des réunions le soir ou après le travail ; d'autres sont d'avantage d'ordre social, dues au fait que les activités

- syndicales sont généralement associées aux hommes, ce qui engendre des résistances de la part des femmes pour s'intégrer à un monde masculin. Il faut aussi que les syndicats leur ouvrent un espace institutionnel et politique permettant de ne pas réduire l'ensemble de leurs revendications à des propositions liées à la maternité. Les femmes, en effet, ne sont attirées par les syndicats que lorsqu'elles peuvent y développer leurs propres luttes et revendications.
- 10 Mais la revendication d'un espace institutionnel et politique au sein même du syndicat s'oppose de façon directe à deux fortes tendances du syndicalisme brésilien : la centralisation du pouvoir dans les mains de la direction syndicale et le discours sur l'unité de la catégorie (unité doit être synonyme d'identité). A cela s'ajoutent encore la résistance des syndicalistes au féminisme ainsi que la faiblesse des positions féministes à l'intérieur de la classe ouvrière.
- 11 Les congrès suivants de la métallurgie, comme la participation de femmes aux vagues de grèves de 1978 et 1980, entamèrent peu cette logique de rapports complexes entre femmes et syndicalisme. Toutefois, l'entrée d'une femme dans la direction en 1981 et l'adhésion de plusieurs centaines d'ouvrières allaient se traduire alors par une plus grande participation des femmes aux activités syndicales.
- 12 *Helena Maria de LIMA, Doctorante en dernière année de thèse : Comportement politique des femmes syndicalistes de Sao Paulo et de Toulouse, département de Science Politique de l'université de Sciences Sociales (Toulouse 1).*

---

### Notes

1 Notons que le prolétariat brésilien est né au sein d'une société esclavagiste, et ce n'est finalement qu'à partir de l'abolition de l'esclavage en 1888 (même si quelques organisations mutualistes coexistèrent avec celui-ci) qu'apparurent de véritables associations ouvrières de lutte contre le patronat : les ligues ouvrières. Ces ligues furent, au début du XXe siècle, à l'origine des premiers syndicats brésiliens qui restèrent sous l'influence des anarchistes, des communistes et des socialistes jusqu'à l'approbation en 1927 de la *lei celerada* (loi scélérate) permettant au gouvernement d'intervenir, voire de fermer tout syndicat ou association considéré contraire à l'ordre public. C'est finalement lors de la période *Estado Novo*, de 1937 à 1945, dirigée par Getulio Vargas que le syndicalisme trouve sa forme actuelle : un syndicalisme officiel dépendant directement du ministère du Travail (les dirigeants syndicalistes appartiennent à ce ministère) créé lui aussi à cette époque, dont la base (les ouvriers) acquittent un impôt destiné au fonctionnement des syndicats.

2 Sao Bernardo do Campo fait partie du « triangle ABC », région de l'état de Sao Paulo comprenant les municipalités de Santo André, Sao Bernardo do Campo et Sao Caetano où la majeure partie de l'industrie de la métallurgie lourde du Brésil se trouvait concentrée.

3 Il faut souligner ici que la pratique de consultation de la base était une des caractéristiques du syndicalisme pratiqué à Sao Bernardo do Campo. Les dirigeants avaient en effet l'habitude de consulter les ouvriers concernés lors d'une discussion ou d'une négociation, et c'était sur leur capacité de mobilisation que le syndicat s'appuyait au moment d'affronter l'entreprise. La situation conjoncturelle est marquée par de fortes mobilisations qui allaient déboucher sur une importante période de grève de 1978 à 1980. Les grèves commencèrent exactement le 12 mai 1978 dans toute la région du triangle ABC, au moment de l'accord collectif, et mobilisèrent près de 300 000 travailleurs.

4 *Tribuna Metalurgica*, février 1978.

---

### Pour citer cet article

#### Référence électronique

Helena Maria de LIMA, « Femmes et syndicalisme à Sao Paulo : les ouvrières de la métallurgie à la fin des années 1970 », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 3 | 1996, mis en ligne le 01 janvier 2005, consulté le 11 février 2012. URL : <http://clio.revues.org/469> ; DOI : 10.4000/clio.469

***Droits d'auteur***

Tous droits réservés

---